



Tour de la commune



Légende

- Courbe de niveau
- Abrupt de terre, Talus
- Petite levée de terre
- Ravine, Tranchée
- Petit ravine
- Butte
- Petite dépression
- Trou
- Bloc rocheux
- Puits / Fontaine
- Terrain découvert
- Végétation, course lente, bonne visibilité
- Végétation, marche
- Terrain cultivé
- Limite franche de végétation
- Gros arbre remarquable
- Arbre ou buisson remarquable
- Élément particulier de végétation
- Chemin pavé, 4 m
- Zone pavée, asphaltée, (trafic important), (4 m)
- Sentier non pavé ou trace, 2 m
- Petit sentier ou trace
- Mur franchissable
- Clôture franchissable ou balustrade
- Clôture infranchissable ou balustrade
- Point de passage
- Zone interdite d'accès (Surface)
- Bâtiment
- Tour de grande hauteur
- Élément important dû à l'homme - cercle
- Élément important dû à l'homme - X
- Escalier, 3 m
- Ligne du Nord magnétique Bleu
- Zone interdite d'accès

Cursan				
Tour de la commune				
3,1 km				
1	35	Δ		
2	58	Y		
3	62	O		
4	61	/	/	X
5	63	Δ		
6	46	Y		
7	38	Y		<

8	53	Δ	<	
9	55	Δ		
10	65	Y	↑	
11	67	Y	↑	
12	68	Y	Y	
13	59	O		
14	60	Y	Δ	
15	36	Δ		

100 m

Carte de course d'orientation N°2022-033-389	
Carte de base : MNT et ortho IGN	Numéro d'urgence : 15 ou 112
Révisé : Clément Serret (01/2021)	Dessin : Clément Serret / Mik Parzych
Coordonnées Géographiques : Latitude 44,787 ; Longitude -0,482	
La possession de cette carte n'implique pas un droit d'accès permanent. Une autorisation doit être demandée aux propriétaires des terrains.	
Autorisation d'accès : Mairie de Cursan	
Toute reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur.	
Distribution : Mairie de Cursan	
Coordonnées USCenon Course d'Orientation : course-orientation@uscenon.fr	

